



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060244

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/12/2023 14H13 C:002408 I:42611

V/Appel du Mardi 19/12/2023 a 14H13

AGENCE DES TEMPLIERS DOLE

151 BIS AVENUE MARECHAL JUIN
39100 DOLE

IMMEUBLE : GRANDE RUE
16 GRANDE RUE
39100 DOLE

Feillens, le 17 Juin 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 16 GRANDE RUE - DOLE

MOTIF : INTERVENIR CAR LA VENTOUSE NE FONCTIONNE PLUS
PREVOIR DE COLLER LES PARCLOSES

Donneur d'ordre : Mme M LIARD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 3 JANVIER 2024 A 14H30
LA VENTOUSE FONCTIONNE PARFAITEMENT, LA PORTE A ETE FORCEE.
REMISE EN PLACE DU VITRAGE, COLLAGE EN FEUILLURE DES PARECLOSES PAR
APPLICATION DE SILICONE.
REGLAGE DE LA PORTE ET DU FERME PORTE.
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MC AB Email envoyé le 08/01/24 a 09H14 Mme M LIARD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	40,17	40,17
1,00	H(s) Menuisier le 03/01	1	48,00	48,00

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060244

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	88,17
T.V.A. a 20,00%	17,63
TOTAL T.T.C.En EURO	105,80

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN